

Haute-Loire

PRINTEMPS 2019

MAGAZINE

Informations du Département
de la Haute-Loire

Travaux 05

MONTFAUCON EN VELAY ST-JUST-MALMONT : Un axe routier prioritaire pour le Département

LE SDIS

Mise à l'honneur
des employeurs
partenaires des
sapeurs-pompiers



Feuille de route
2015-2021

**Le département
en action !**

hauteloire.fr



Chers amis,

En 2015, le Département de la Haute-Loire adoptait sa feuille de route, véritable projet stratégique qui planifie des actions ambitieuses pour le développement du territoire, à l'image du programme de déploiement du très haut débit ou des contractualisations avec les 11 communautés de communes pour un aménagement cohérent et équilibré du territoire.

Parallèlement, le Département s'engageait à poursuivre, au quotidien, des missions de proximité dans le domaine des solidarités, des routes, des collèges ou encore de la culture. Vous pourrez constater à la lecture de ce magazine, que la majorité des priorités inscrites dans notre feuille de route est en cours de réalisation à travers leur déclinaison en actions concrètes. Toutes ces actions engagées visent à améliorer votre quotidien, à développer de nouveaux services répondant à vos attentes, à accompagner le développement des territoires et à renforcer son attractivité. Tous ces projets sont menés dans le respect de nos capacités financières.

Le Département de la Haute-Loire continuera à être un acteur de ces changements indispensables pour préparer l'avenir de nos concitoyens et de notre territoire.

Jean-Pierre MARCON
Président du Département de la Haute-Loire

sommaire

Travaux 5
**Montfaucon en Velay -
St-Just-Malmont :**
**un axe routier prioritaire
pour le Département !**

Dossier 9



DOSSIER

**LE DÉPARTEMENT
EN ACTION !**

Zoom 15
Le SDIS

Merci d'adresser vos remarques et suggestions par courrier au :
Département de la Haute-Loire - Service Communication
1, Place Monseigneur de Galard - CS 20310
43009 Le Puy-en-Velay Cedex - www.hauteloire.fr

Le magazine du Département de la Haute-Loire
Directeur de la publication : Jean-Pierre Marcon
Coordination-Rédaction : Service communication
Maquette : Trenta
Photos : Département Haute-Loire, SDIS 43
Fabrication : Fabrique Imprimeur
Tirage : 20 000 ex
N° ISSN : 1158 - 06 31.
Dépôt légal : novembre 2018
Impression réalisée sur un papier recyclé FSC.

Retour sur l'inauguration du collège des Gorges de la Loire à Aurec-sur-Loire !

Le Département a investi près de 3 M€ afin de restructurer les bâtiments du collège, d'aménager un pôle scientifique et une salle de réunion et d'installer un ascenseur pour permettre l'accès aux différents niveaux. Une construction nouvelle a permis la création d'un espace préau et d'un espace casiers et foyer des élèves.

Pour donner aux collégiens altiligériens les meilleures conditions d'études possibles, le Département de la Haute-Loire s'attache à doter les collèges publics de locaux de qualité, adaptés aux pratiques pédagogiques modernes, à les équiper et à les faire fonctionner dans un souci permanent d'efficacité au service de l'éducation.



3 forums pour rester en forme et bien vieillir !

Le Relais gérontologique du Département de la Haute-Loire, en partenariat avec la Conférence des financeurs et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, a organisé 3 manifestations au Puy-en-Velay, Brioude et Yssingeaux afin d'informer les seniors altiligériens sur les bonnes habitudes à adopter pour préserver leur santé. Les thématiques étaient nombreuses : nutrition, mémoire, sommeil, santé, activité physique, équilibre et prévention des chutes, lien social...



Résidence en internat de l'orchestre «Divertimento» à La Chaise-Dieu

Sous l'impulsion de Madeleine Dubois, vice-présidente du Département de la Haute-Loire, et de Benoît Delaunay, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, 24 enfants volontaires ont participé à un stage de pratique musicale à La Chaise-Dieu durant 5 jours. Cette action inédite, a permis aux jeunes de s'immerger durant 5 jours dans un parcours dédié à la découverte et à la pratique instrumentale encadré par des musiciens de l'orchestre symphonique « Divertimento » sous la direction de Zahia Ziouani.

Un concert dans l'auditorium Cziffra, auquel les familles ont été conviées, a clôturé cette belle semaine. Une seconde restitution aura lieu samedi 24 août dans le cadre du Festival international de musique de La Chaise-Dieu.



Guide des sorties nature en Haute-Loire

Le Département édite chaque année une plaquette de programmation de sorties guidées sur les sites emblématiques de la Haute-Loire. Vous y trouverez les informations pratiques concernant les sorties nature organisées de mars à octobre 2019 par différentes associations du département.



Inauguration conjointe du pont de Jonchères

Le Département de la Haute-Loire a inauguré conjointement avec le Département de la Lozère, mardi 19 mars, les travaux de remise en état du Pont de Jonchères, limitrophe entre les deux départements. Ce chantier, d'un montant de 820 000 € TTC, financé à parité par les deux conseils départementaux, s'est déroulé entre le 5 mars et le 14 août 2018.



brèves



Réalisation d'une première action de restauration à Coubon pour valoriser l'Espace Naturel Sensible de la vallée de Magnore

Depuis 2014, le Département de la Haute-Loire œuvre pour l'émergence d'un nouvel Espace Naturel Sensible (ENS) sur la Vallée de Magnore. En 2015, une étude pour la création d'un Espace Naturel Sensible sur ce site a été confiée au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne. L'étude a permis de mettre en avant la richesse du patrimoine naturel de la vallée, mais aussi la nécessité de mettre en œuvre un plan d'actions pour le sauvegarder.

Une première action d'enlèvement des dépôts a été conduite en mars 2019 par les agents de plusieurs services du Département de la Haute-Loire sur un site situé au pied du Mont-Saint-Maurice. Cette opération a pour objectif de retrouver les dépôts d'argiles et de favoriser la végétation rase des pelouses, riches en biodiversité.

50 sites sont dorénavant identifiés Espaces Naturels Sensibles dans le département pour la qualité de la flore, de la faune et des milieux naturels qu'ils abritent.

MuMo 2 : l'art contemporain à votre porte

Né d'un désir de partage, le musée mobile MuMO 2, qui sillonne la France, s'est arrêté en Haute-Loire pendant quelques semaines.

Les curieux ont pu découvrir l'exposition
« Et ils rêvent, le nez en l'air, de
brillants paradis... » pour un voyage
vers des terres inconnues.

Aller à la rencontre des enfants sur leur lieu
de vie, les mettre en contact avec la création,
susciter leur curiosité, laisser s'exprimer
leurs émotions : c'est ce à quoi œuvre MuMo,
dans le but de réduire la fracture culturelle
liée à l'éloignement géographique et social
des musées.



Haute-Loire Ingénierie, des experts du Département au service des élus locaux

La gare d'Oumey, située sur la commune de Raucoules, fait l'objet d'un projet d'aménagement touristique et paysager. La Communauté de communes du Pays de Montfaucon, propriétaire du site, a travaillé en étroite collaboration avec Haute-Loire Ingénierie pour évaluer la faisabilité du projet notamment en termes touristique, économique, d'aménagement et de sécurité. **Les 1^{ers} travaux pourraient être lancés en début d'année 2020.**



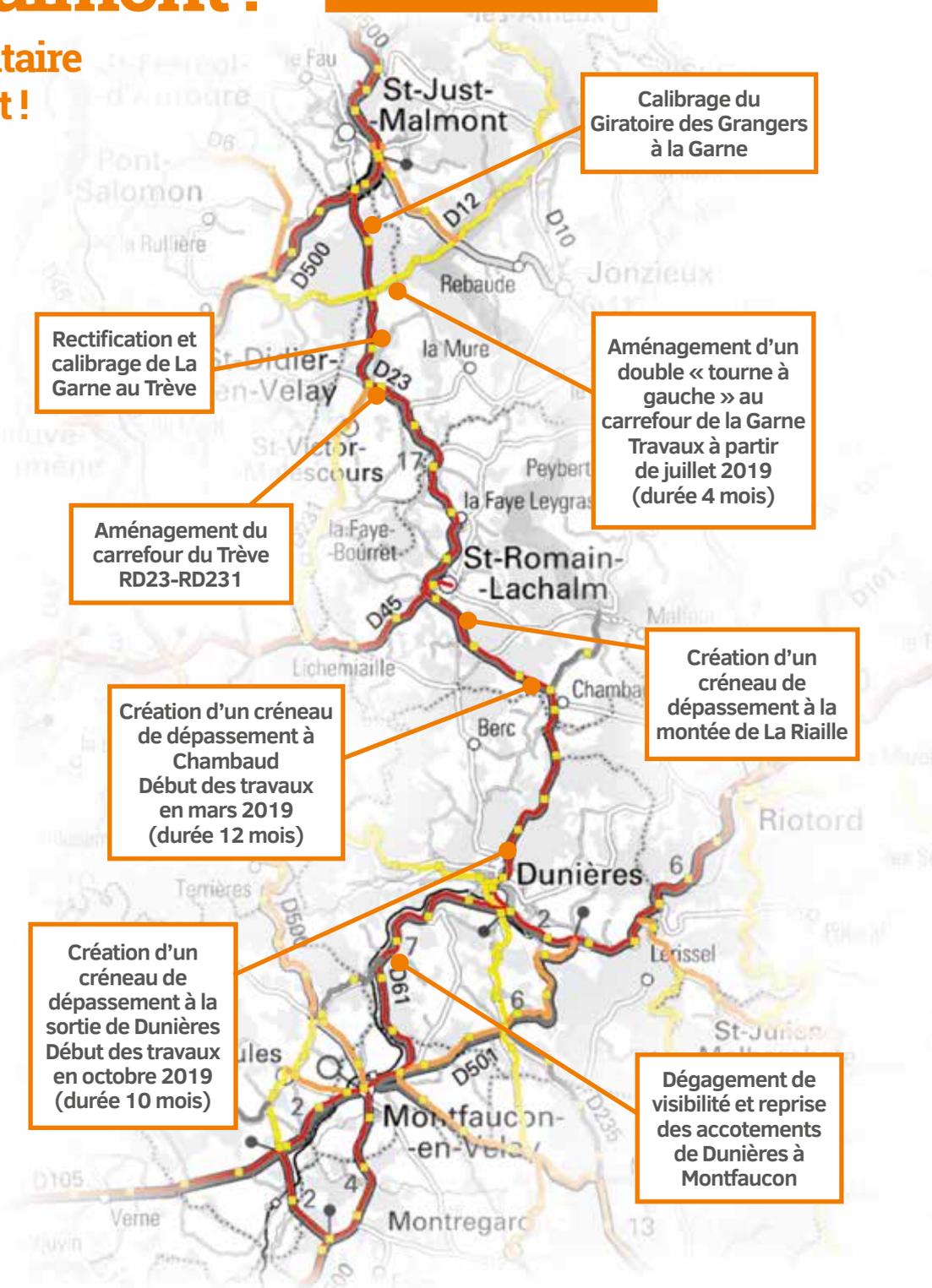
Montfaucon en Velay - St-Just-Malmont :

**un axe routier prioritaire
pour le Département !**

Avec 3 400 km de routes départementales, la Haute-Loire possède un réseau routier important. C'est pourquoi, le projet n°1 de la feuille de route du Département « Moderniser et entretenir le réseau routier au meilleur coût avec une logique de service aux usagers » et le Plan Pluriannuel d'Investissement adopté en 2016 par l'Assemblée départementale placent le réseau routier départemental au cœur de notre politique d'investissement (93,4 M€ sur les 240 M€ prévus au Plan Particulier d'Intervention).

Le Nord-est de la Haute-Loire constitue un secteur économique important qui doit s'appuyer sur un réseau routier adapté et indispensable aux transports des marchandises et des personnes. Aujourd'hui, la desserte de ce territoire se fait par la route nationale N°88 complétée par le réseau départemental. Des travaux conséquents ont déjà été réalisés. Il est nécessaire de poursuivre les aménagements sur cet itinéraire Montfaucon Saint-Just-Malmont afin notamment de sécuriser et de pérenniser la circulation poids-lourds, indispensable à l'activité économique.

Depuis 2018, différents chantiers se succèdent pour finaliser cet itinéraire routier.





interview

Questions à Jean-Pierre Marcon

« Dans quel état d'esprit avez-vous abordé l'année 2019

L'année 2018 s'est terminée dans une ambiance tendue... pour le moins confuse... voire angoissante. Depuis le mois de novembre, certains de nos concitoyens expriment, parfois de façon violente, un certain nombre de craintes : celles de ne plus y arriver financièrement, celle du déclassement, celle de l'oubli dans des territoires peu à peu désertés par les services publics. Quels que soient les motifs de mécontentement, on ne peut accepter les agressions sur nos biens publics, nos services de sécurité, nos pompiers, nos représentants de l'État dans le département, les journalistes et... nos élus.

Le Département de la Haute-Loire a pris part au Grand Débat. Pouvez-vous nous donner les grandes lignes de la contribution des élus du Conseil départemental de la Haute-Loire au grand débat national ?

Le Conseil départemental de la Haute-Loire, compte tenu de l'exigence de proximité fortement exprimée par nos concitoyens, et après en avoir débattu et délibéré, affirme la nécessité de reconnaître le Département comme collectivité de référence pour les services de proximité à rendre aux habitants des territoires ruraux, en réponse à leurs attentes quotidiennes, dans le cadre d'une décentralisation

refondée. Nous appelons de nos vœux le retour à l'esprit véritable de la décentralisation, et souhaitons en finir avec les tutelles techniques et financières qui entravent notre action. Il faut restaurer la capacité des assemblées départementales à conduire des politiques efficaces, décidées au plus près des territoires et des citoyens qui doivent en bénéficier, en synergie avec les intercommunalités comme avec les départements voisins.

Pour contribuer à restaurer le crédit de la parole publique et la confiance en l'action publique, les élus du Conseil départemental de la Haute-Loire ont proposé 11 objectifs de clarification, pour plus de lisibilité, de cohérence et d'efficacité dans les domaines d'intervention du Département.

Le Département de la Haute-Loire est un acteur essentiel des solidarités. Comment pourriez-vous caractériser l'action de l'Assemblée départementale dans le domaine ?

Le Département veut rester un acteur incontournable des solidarités, au cœur des sujets qui préoccupent les Français. Confirmé par la loi NOTRE comme étant la collectivité des solidarités sociales et territoriales, il est à nouveau remis au cœur du sujet par les attentes prioritaires évoquées par les Français lors de la 1^{re} phase de consultation nationale, d'où ressort une grande soif de justice sociale et territoriale.

Et ça tombe bien : en Haute-Loire, nous conduisons cette politique de proximité conforme à nos engagements pris en 2015, au début de notre mandat. Vous pouvez compter sur des élus et des services départementaux présents sur le terrain, dans les cantons, les EHPAD, les collèges... dans une écoute active des attentes de nos concitoyens pour toujours plus de solidarité sociale et territoriale. L'action sociale de terrain et la polyvalence nous permettent d'être présents sur l'ensemble du territoire, grâce à nos 55 sites. C'est une réponse au grand besoin de proximité exprimé par nos concitoyens.

Il y a plusieurs mois, vous aviez annoncé la création d'une Maison de l'Autonomie. En quoi consiste ce projet ?

Notre projet de créer une Maison de l'Autonomie à destination des personnes âgées et handicapées prend forme et devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. Elle constituera un guichet unique regroupant les services et les prestations en direction des personnes âgées et handicapées. Elle nous permettra, également, de présenter les aides pouvant être apportées dans

l'aménagement d'un domicile afin de pouvoir y rester le plus longtemps possible, et dans de bonnes conditions. Ainsi, nous contribuons à améliorer grandement les conditions d'accueil et de prise en charge des personnes âgées et les conditions de travail du personnel.

L'insertion est un véritable enjeu de société. Quels sont les dispositifs mis en place par le Département pour répondre aux attentes des altiligériens ?

L'insertion est un de nos combats majeurs. Pour cela, nous avons créé une équipe dédiée de 7 agents sociaux. De plus, tous nos travailleurs sociaux sont mobilisés, sur tout le territoire, pour accompagner plus de 1 000 personnes, en collaboration étroite avec les acteurs locaux institutionnels, le secteur associatif, les entreprises et les ateliers d'insertion. Nous avons accompagné la mise en place du Comité pour l'Insertion Professionnelle en Haute-Loire, pour relever un défi : faciliter le retour à l'emploi de bénéficiaires du RSA. Je tiens également à remercier Pôle Emploi et l'AFPA, mais aussi les dirigeants d'entreprises qui prennent leur part, au niveau qui est le leur, à l'effort pour l'insertion des personnes en recherche d'emploi.

Le Département de la Haute-Loire est un partenaire historique des communes. Comment assure-t-il aujourd'hui ses missions de solidarité territoriale ?

Nous avons la volonté de rester un partenaire fidèle aux côtés des communes et intercommunalités en accompagnant tous les territoires. Nous avons plusieurs dispositifs qui répondent à cet objectif. Notre Fonds 199, destiné à soutenir les projets de proximité portés par les communes de moins de 1 000 habitants, est un vrai succès. Grâce à ces projets, ce ne sont

pas moins de 23 M€ investis pour nos petites communes !

Nos contrats 43.11 sont une contractualisation concertée et adaptée aux territoires : la co-construction de ces contrats, entre le Département et chaque intercommunalité, a permis de conforter les échanges avec elles, les communes et leurs partenaires, en tenant compte de la spécificités de chaque territoire.

En 2019, nous allons accélérer notre important programme pour accompagner les politiques de solidarité et d'attractivité du territoire en immobilier d'entreprise, culture, patrimoines... ; et pour inciter les intercommunalités et les communes à s'engager toujours plus en matière d'insertion, action sociale, et développement du numérique.

Le Département est-il un acteur actif du développement durable ?

Le Département est un acteur toujours aussi actif du développement durable et nous menons différentes actions en ce sens.

En juin dernier, l'Assemblée départementale a approuvé le nouveau Plan départemental d'action pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées, qui va nous permettre d'accélérer la lutte contre la précarité énergétique. Notre intervention pour l'année 2019 s'articulera autour d'une idée forte : aider les propriétaires occupants les plus modestes à réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement.

Nous soutenons également le développement des énergies renouvelables, au travers des projets "bois/énergie" et "méthanisation". Cette année, nous allons définir la stratégie départementale future sur la méthanisation, sur la base d'une étude menée en 2018. Le Département travaille aussi avec le Syndicat de



voisins. Pour 2019, je vais proposer à l'Assemblée départementale de doper nos interventions pour accélérer le développement et l'attractivité de la Haute-Loire. Oui, le Département reste actif en accompagnant celles et ceux qui bâtissent, créent, innovent et, par leurs actions, font avancer la Haute-Loire. Il le fera aussi avec tous ses partenaires pour lutter encore et toujours contre toutes les formes d'exclusion.

Le Premier ministre Édouard Philippe s'est déclaré ouvert à l'idée que les présidents de conseils départementaux aient la capacité d'appliquer ou non la limitation à 80km/h sur les routes départementales. Quelle est votre réaction ?

J'ai eu l'occasion de m'exprimer à plusieurs reprises dans les médias locaux sur cette décision de réduire la vitesse maximale de 90 km/h à 80 km/h sur les voies bidirectionnelles sans séparateur médian, qui n'a pas été acceptée par les habitants de la Haute-Loire, obligés de prendre régulièrement la route.

Certes, pour un élu en charge du réseau routier départemental, il est de mon devoir de contribuer à la sécurité des usagers de la route et à rechercher à réduire le nombre des accidentés et plus particulièrement des décès. Cela est primordial, incontestablement, et c'est pour cela que la sécurité routière est toujours au cœur de nos préoccupations dans les travaux routiers inscrits dans notre plan pluriannuel d'investissements auquel nous consacrons 95 M€ pour la période 2015-2021.

Je me réjouis donc de cette annonce car j'ai toujours été contre l'application uniforme de cette réduction de vitesse sur l'ensemble des routes du territoire national (quels que soient leur sinuosité, leur gabarit, leur altitude, leur dangerosité, etc.).



l'Énergie de la Haute-Loire pour élaborer un Schéma directeur d'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur tout le territoire. Les premières pourraient être installées dès 2019. Nous poursuivons notre politique en matière d'eau potable et d'assainissement. En 2019, nous lancerons la révision du schéma départemental d'eau potable, avec le bloc communal et les syndicats compétents, pour actualiser la connaissance de la ressource et des réseaux, puis pour élaborer un programme de travaux.

Le dispositif Manger local et Bio existe depuis plusieurs années. Quel bilan pouvez-vous en tirer ?

Nous continuons nos avancées sur ce projet. Depuis 2016, le Département conduit un projet global qui vise à soutenir l'agriculture locale et favoriser une alimentation de qualité pour tous, et notamment dans la restauration collective. Nous avons retenu 3 axes de travail : favoriser le dialogue et les échanges entre l'offre et la demande, renforcer l'achat local dans la commande publique et mettre en place un outil de commande en ligne. Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs opérations sont programmées en

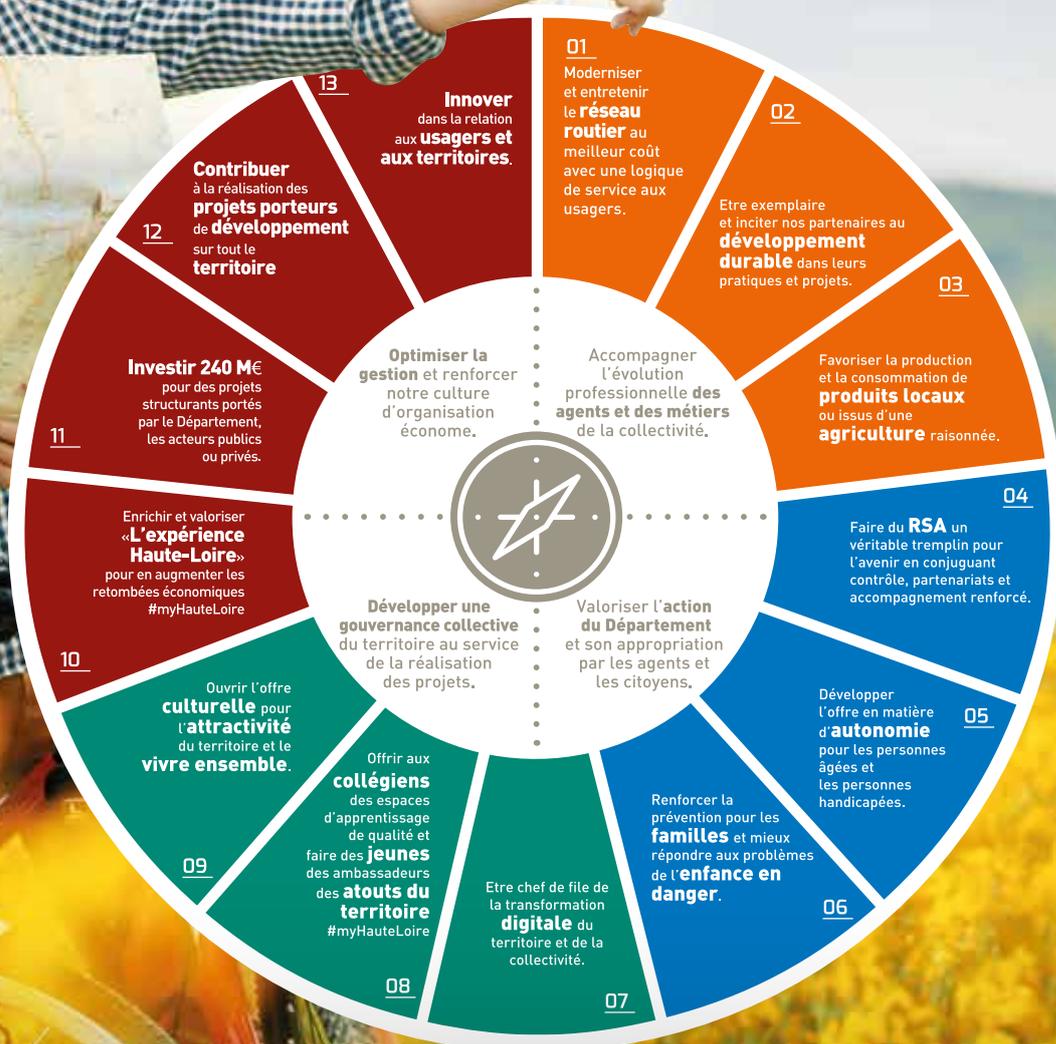
2019, en lien étroit avec l'État et la Région : une convention d'affaire, fin mars pour susciter de nouveaux partenariats commerciaux ; des visites collectives de fermes et de cuisines, avec l'objectif d'informer les acteurs sur les contraintes de chacun ; des formations destinées aux fournisseurs pour mieux répondre aux spécificités de la restauration collective.

Le Budget 2019 du Département a été voté au mois d'avril dernier par l'ensemble des conseillers départementaux. Quelles sont ses grandes lignes ?

Dans un contexte toujours tendu pour les finances locales, le Département veut toujours garder son cap – sérieux et vigilance dans son élaboration budgétaire avec le respect absolu du contrat signé avec l'État. Sans verser dans un optimisme béat, je pense que nous allons pouvoir maintenir nos aides aux associations.

Comme nous le faisons depuis 2015 : cette année encore, nous allons tenir notre engagement de stabilité fiscale, répondant ainsi à la grande attente des Français sur la pression fiscale qu'ils subissent. Nous allons également poursuivre notre volonté de mutualiser avec tous nos départements

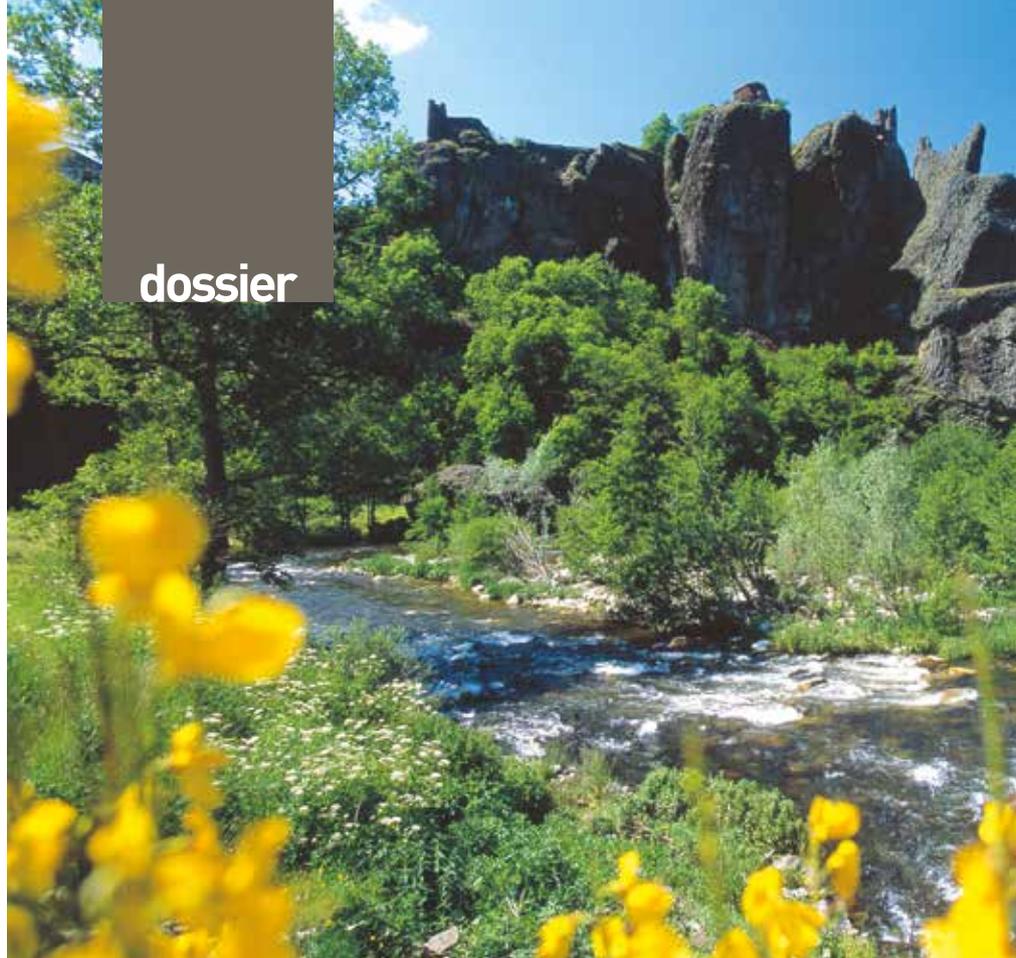
Feuille de route 2015-2021 Le Département en action !



La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) a conforté le rôle du Département en matière de solidarités humaines (personnes âgées, personnes handicapées, insertion, famille) et territoriales (routes départementales, collèges, infrastructures numériques, aide aux projets des communes ou de leur groupement). Dès son adoption en août 2015, les élus départementaux ont remis à plat l'ensemble des politiques publiques afin de définir les priorités de leur projet pour la Haute-Loire à travers une feuille de route regroupant 13 priorités.

Les 13 priorités de la feuille de route du Conseil départemental de la Haute-Loire, construites collectivement depuis 2015, regroupent les principes d'action qui couvrent tous les domaines de compétence de notre collectivité.

Après quatre années, nous pouvons dire que le Conseil départemental est une collectivité qui fait le choix de se réinventer tout en conservant ses valeurs et celles du territoire, et d'inscrire ses décisions dans le partenariat avec les acteurs locaux. Nous avons construit notre feuille de route autour de plusieurs axes stratégiques : la solidarité sociale, humaine et territoriale, la transformation digitale, la modernisation du réseau routier, le développement durable, l'offre touristique et la politique éducative. Dans ce dossier, nous avons souhaité faire un point sur l'avancée des axes prioritaires qui fixent notre cap.



L'ambition de la solidarité

La solidarité départementale constitue le cœur de nos politiques. Elle concerne tous les habitants et se traduit dans de nombreux domaines. De la petite enfance au 4^e âge, le Département veut agir pour favoriser l'autonomie, la vie sociale et la citoyenneté de tous. Ce qui implique d'intervenir en priorité auprès des citoyens les plus fragilisés. Chef de file de l'action sociale, le Département prendra toutes ses responsabilités pour favoriser la coopération de tous les acteurs du travail social afin d'améliorer l'efficacité de ses politiques et permettre un accès plus facile des Altligériens aux services dont ils ont besoin.



Michel DÉCOLIN,
1^{er} Vice-président en charge
des solidarités sociales

« Les solidarités humaines sont au cœur des préoccupations de notre Département. Il s'agit d'encourager le vivre-ensemble, de permettre aux plus défavorisés, à ceux qui rencontrent des difficultés, de bénéficier d'un soutien indispensable, de rester dignes malgré le handicap, la perte d'autonomie ou le chômage... C'est le rôle du Département de ne laisser personne au bord du chemin. »





La politique éducative et le déploiement du numérique au cœur de notre feuille de route

Autre illustration de solidarité départementale : le développement du numérique. Collèges connectés à la fibre optique, collégiens équipés de tablettes, Wifi43, e-services publics... Le numérique s'installe dans notre quotidien. Une révolution, comparable à l'arrivée de l'électricité au siècle dernier. Une mutation profonde et vitale, que

nous avons l'obligation de réussir pour la Haute-Loire et les Altligériens. Le chantier de déploiement de la fibre optique actuellement mené par la régie Auvergne Numérique va permettre à chaque habitant d'avoir accès au Très haut débit.

11 311 collégiens étudient au sein des 40 collèges publics et privés de la Haute-Loire. Pour leur garantir les meilleures chances de réussite, le Département mène une politique volontariste pour ses collégiens. L'ambition de la collectivité est de déployer une politique éducative garante de l'équité des territoires en proposant de meilleures conditions d'enseignement et de vie aux collégiens. Ainsi, tout au long de l'année, les agents du Département accompagnent les collégiens et se mobilisent pour assurer les conditions de leur réussite. Si le Département a en charge la construction, l'entretien et l'équipement en matériel des collèges, il s'engage au-delà de ses compétences obligatoires et intervient aussi dans la vie quotidienne des collégiens et de leur famille : restauration, accompagnement éducatif, vie scolaire...



Madeleine Dubois,
Vice-présidente en charge
de l'éducation et des
usages numériques

« La maîtrise des technologies de l'informatique et de la communication fait désormais partie du socle de compétences que chaque élève doit posséder à l'issue de sa scolarité. Le collège constitue donc la période idéale pour acquérir ces savoirs. C'est pourquoi le Département figure parmi les institutions les plus actives en faveur de l'enseignement numérique. Depuis le 1^{er} septembre 2017, il prend en charge l'acquisition et la maintenance des matériels informatiques et de télécommunications installés dans les collèges publics. »

Aménager et améliorer le réseau routier départemental

Préparer l'avenir, c'est investir aujourd'hui pour disposer demain des équipements répondant aux besoins des populations. Le Département de la Haute-Loire maintient par conséquent son niveau d'investissement permettant de moderniser et sécuriser ses infrastructures routières. Le projet n°1 de la feuille de route du Département « Moderniser et entretenir le réseau routier au meilleur coût avec une logique de service aux usagers » votée en début de mandat et le Plan Pluriannuel d'investissement adopté en 2016 par l'Assemblée départementale placent le réseau routier départemental au cœur de notre politique d'investissement (93,4 M€ sur les 240 M€ prévus au PPI).



Joseph CHAPUIS,
Vice-président en charge des routes et des transports

« En 2019, le Département poursuivra l'amélioration des 3 400 kilomètres du réseau départemental. Un budget de 22,4 M€ sera investi cette année pour assurer la sécurité des usagers, conserver notre patrimoine en bon état et continuer la modernisation de notre réseau comme sur l'itinéraire Montfaucon en Velay - Saint-Just-Malmont, le contournement d'Espalem et l'itinéraire Langeac-Saugues. Nous mettrons particulièrement l'accent sur l'entretien ou la rénovation des ouvrages d'art (ponts et murs de soutènement). Nous interviendrons également de façon exceptionnelle à côté des communes pour des travaux routiers en traverse d'agglomération. Tous les projets routiers bénéficient des mesures nécessaires à la sécurité. »

Inciter nos partenaires au développement durable et à consommer des produits locaux issus d'une agriculture raisonnée

La consommation de produits locaux et de qualité est au cœur des projets portés par le Département, qui en a fait une des priorités de sa feuille de route. Une forte collaboration est engagée avec les collèges et les filières locales. Aujourd'hui, le manger local et bio est de plus en plus implanté dans les collèges. Ce projet

alimentaire départemental, qui s'étend du champ à l'assiette, fait partie d'une démarche plus globale qui vise à soutenir l'agriculture locale et favoriser une alimentation de qualité pour tous. Dans les collèges, l'objectif est d'atteindre 40% de produits locaux et 20% de bio. Une démarche ambitieuse, mais essentielle !



Le Département chef de file de la solidarité territoriale pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des habitants, et pour favoriser le développement économique

Le Département de la Haute-Loire a mis en place différents dispositifs afin d'accompagner les communes et les intercommunalités dans l'aménagement du territoire. Les contrats 43.11 ont pour objectif de financer les projets prioritaires pour les communautés de communes et le Département, en prenant en compte les projets structurants majeurs portés par les communes, les syndicats ou les porteurs de projets privés dans le domaine de l'économie et du tourisme.

Ces contrats s'inscrivent dans le cadre des objectifs fixés par la feuille de route départementale, et plus particulièrement les objectifs n°11 : « Investir 240 M€ pour des projets structurants portés par le Département, les acteurs publics ou privés » et n°12 « Contractualiser et réaliser avec les communes et intercommunalités les projets de leur territoire ». Les aides économiques versées dans le cadre de ces contrats sont possibles grâce à la convention de délégation de la compétence d'octroi des aides à l'immobilier industriel signée avec les communautés de communes.

Pour les petites communes de moins de 1000 habitants, des projets sont financés par le Département dans le cadre d'un autre dispositif, le Fonds 199 qui, sur la durée du mandat, permettra d'accompagner 365 projets sur le département et de porter l'aide à l'investissement des 199 petites communes de Haute-Loire à 6,5 M€.

Le Département a créé, en mars 2017, un nouvel outil au service des collectivités : Haute-Loire Ingénierie, également désignée par l'acronyme InGé43. Le Département témoignait alors de sa volonté d'aider les plus petites communes mais aussi toutes celles soucieuses, malgré la complexité

croissante des projets, de développer leur territoire, d'offrir de nouveaux services ou d'améliorer ceux existants, de renforcer leur attractivité au travers d'équipements performants, modernes, rénovés, de proposer un cadre de vie agréable à leurs administrés, ou bien encore de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux de leur territoire.



Le tourisme, véritable levier pour l'attractivité de notre territoire

Compte-tenu des enjeux de l'économie touristique et des défis à relever, le Département de la Haute-Loire a confié à la Maison Départementale de Développement du Tourisme la mission de conduire une politique volontariste et ambitieuse en créant une nouvelle marque touristique et territoriale : « l'expérience Haute-Loire ». Celle-ci vise à consolider et qualifier les offres touristiques confrontées à une mutation des attentes et comportements des clients, inhérente à la transformation digitale notamment, et à un contexte hyper concurrentiel,



Marie-Agnès PETIT,
Vice-présidente en charge
du tourisme

« Compte tenu des enjeux de l'économie touristique et des défis à relever, le Département de la Haute-Loire par l'intermédiaire de la Maison Départementale du Tourisme a engagé une politique volontariste et ambitieuse en créant une marque reposant sur la notoriété de la destination Auvergne avec le slogan *Auvergne Expérience, la Haute-Loire, le secret le mieux gardé d'Auvergne*. Les objectifs de cette nouvelle politique contribuent à enrichir et valoriser « l'expérience Haute-Loire » pour en augmenter les retombées économiques et améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle vise également consolider et qualifier les offres touristiques confrontées à une mutation des attentes et comportements des clients inhérente à la transformation digitale notamment et à un contexte hyper concurrentiel, ainsi qu'à définir un positionnement fort pour nos territoires. Cette stratégie s'appuie notamment sur mise en place de trois destinations touristiques identifiées affirmant leur appartenance à l'Auvergne :

- Sources et fleuves sauvages
- Montagnes et volcans
- Cultures et chemins



ainsi qu'à définir un positionnement fort pour notre territoire, qui permette de se différencier des autres destinations et de susciter l'envie de venir.

La concurrence entre les territoires est rude et il faut savoir innover pour attirer et séduire. Le projet « #MYHAUTE-LOIRE » apparaît comme un projet phare pour répondre à cet objectif primordial pour le développement du territoire.



rencontre

Succès des 1^{ères} rencontres professionnelle « Manger local et bio »

Cet évènement, organisé dans le cadre du programme d'actions mené par le Département pour favoriser les approvisionnements locaux ou bio dans la restauration collective, a rassemblé 37 gestionnaires de restaurants collectifs, 42 producteurs, 12 artisans et 4 entreprises agro-alimentaires durant une demi-journée au mois de mars dernier.

Durant un après-midi, les participants ont enchaîné près de 600 rendez-vous afin d'échanger autour de leurs produits et ainsi mieux se connaître pour nouer à terme de nouveaux partenariats commerciaux. Ce dispositif fait partie d'une démarche départementale plus globale, qui s'étend du champ à l'assiette, dont la priorité est de soutenir l'agriculture locale et favoriser une alimentation de qualité pour tous.

Pour les producteurs, transformateurs et artisans proposant des produits locaux ou bio, cet évènement a permis de créer de nouveaux liens commerciaux et ainsi de développer de nouveaux débouchés pour ainsi leur assurer plus de sécurité et

d'indépendance économique. Pour les restaurants collectifs, c'était l'occasion de remplir leur répertoire de contacts de producteurs locaux ou bio auprès desquels s'approvisionner et ainsi diversifier le panel de produits de proximité proposés dans leur établissement tout en valorisant les productions locales ou bio auprès de leur consommateur.

Ces actions sont menées avec nos partenaires, et notamment la Chambre d'agriculture, le Comité de promotion et Haute-Loire biologique pour l'organisation des rencontres professionnelles « Manger local et bio ».



Le manger
local ou bio dans
les collèges

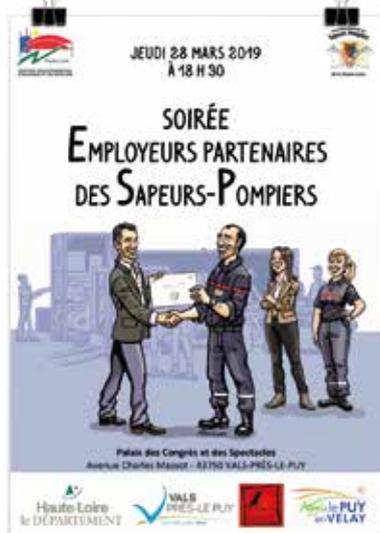
4 650 collégiens
bénéficient
quotidiennement
du service de
restauration scolaire

890 000
repas préparés par an

9 collèges publics
labellisés « manger
local ou bio »

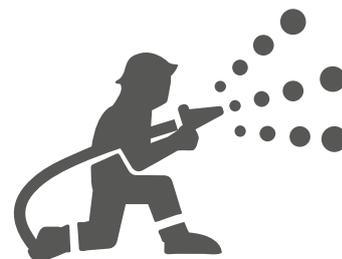


zoom



Mise à l'honneur des employeurs partenaires des sapeurs-pompiers

Le SDIS de la Haute-Loire a organisé une cérémonie en l'honneur des employeurs partenaires des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire, le jeudi 28 mars dernier au Palais des Congrès et des Spectacles de Vals-près-Le Puy. A cette occasion, 230 établissements publics et privés et 150 sapeurs-pompiers exerçant une profession libérale ont été mis à l'honneur et ont reçu le label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire » de la part de Monsieur Yves Rousset, Préfet de la Haute-Loire.



En Haute-Loire, les effectifs opérationnels comptent une centaine de sapeurs-pompiers professionnels aux côtés de 1 600 sapeurs-pompiers volontaires. Nombre d'entre eux éprouvent encore des difficultés à concilier leur mission avec les impératifs de leur vie professionnelle. L'organisation du travail, dans les entreprises, dans les collectivités locales ou au sein des grands services publics de l'Etat rend parfois difficile l'engagement

des volontaires dans leur mission au service de nos concitoyens. La création d'un label national « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » n'a pas pour objectif de se substituer aux initiatives locales, souvent excellentes, déjà entreprises par les services départementaux d'incendie et de secours, en collaboration avec les unions départementales des sapeurs-pompiers, mais, bien au contraire, de mettre à leur

disposition un outil complémentaire, susceptible d'être utilisé, en tant que de besoin, dans le cadre des opérations de communication qu'ils souhaitent développer.

L'idée est de récompenser et de valoriser les employeurs publics ou privés qui ont manifesté, à travers la gestion des sapeurs-pompiers volontaires au sein de leur organisation, une volonté citoyenne et un esprit civique particulièrement remarquable. En effet, il paraît judicieux de mettre en valeur les initiatives locales susceptibles de servir de modèle et d'exemple sur le plan départemental et sur le plan national. Les employeurs qui ont ainsi développé un partenariat actif et durable avec les services départementaux d'incendie et de secours doivent bénéficier, au-delà d'une compensation financière légitime, d'un témoignage de reconnaissance de la Nation.



— CHÂTEAU CHAVANAC-LAFAYETTE —

INSTANTS *Savoureux* au CHÂTEAU

SAISON 2019 VISITES THÉÂTRALISÉES,
VISITES GUIDÉES,
VISITES ANIMÉES
EXPOSITION TEMPORAIRE,
CINÉ-CONCERT,
CONCERTS,...



Retrouvez
la programmation
complète des
animations 2019
autour du château
en téléchargeant
la plaquette.



chateau-lafayette.com

the
expérience
#myHautLoire

RÉSERVATION
RENSEIGNEMENT
ACCUEIL BOUTIQUE
04 71 77 50 32

OUVERTURE AU PUBLIC

1^{er} Avril au 15 novembre 2019
(tous les jours sauf le mardi)
de 10h00 à 12h00 et
de 14h00 à 18h00.

En juillet et août
(tous les jours)
de 10h00 à 18h00.

Fermeture à la visite du château le 29 sept. 2019 de 15h à 18h et le 14 sept. 2019 de 17h à 18h



Haute-Loire
LE DÉPARTEMENT